

MON ENFANT EST AUTONOME CAR...



QUELQUES PISTES
POUR AIDER MON
ENFANT A DEVENIR
PLUS AUTONOME

Il sait s'installer pour travailler

Mise en route : **l'aider à apprendre à s'installer et s'organiser**

Etablir les habitudes, les routines d'installation au bureau ou à la table, de mise au travail, sans trop de distractions autour si possible. Le matériel nécessaire doit être à proximité et rangé avant et après pour être prêt sans perdre de temps.

Il sait ce qu'il a à faire.

Il apprend à examiner ce qu'il doit faire dans le programme donné par l'enseignant et détermine par quoi il va commencer et dans quel ordre il va faire les activités.

Il repère ce qu'on cherche à apprendre avec les situations proposées.

Vous pouvez essayer de faire des liens avec une situation réelle pour expliquer à quoi cela peut être utile.

Vous pouvez vérifier la compréhension des consignes en les faisant redire.

Il apprend à repérer l'essentiel : se centrer sur ce qu'il faut avoir vraiment compris, ce à quoi faire attention. Il peut surligner les choses importantes.

Vous pouvez lui demander : *Peux-tu m'expliquer ce que tu as compris ?*

Il est très difficile pour un enfant d'identifier ce qu'il n'a pas compris.

Il sait comment il va réussir ce qu'il doit faire

Avec son professeur, il a acquis des habitudes de travail à l'école, si besoin, vous pouvez au début l'encourager à vous les expliquer avant de commencer son travail.

Vous pouvez lui demander : *Comment comptes-tu t'y prendre pour... ?*

Il sait de combien de temps il dispose

On commencera par des activités autonomes courtes.

Il faut annoncer la durée. La plupart des enfants ont besoin d'un repère : heure à la montre, minuterie... Il est bon de prévoir une activité pour l'après : *Quand tu as fini ton travail, tu peux...* Lister les activités autorisées, prévoir le matériel à disposition.

Il connaît les outils à sa disposition

Le cahier de leçons, les fiches d'aide, le dictionnaire, la calculatrice, une recherche sur l'ordinateur... et aussi l'aide d'un copain au téléphone si besoin.

Il a passé un petit contrat avec ses parents et il sait quand il pourra obtenir une aide

Comme à l'école, il doit connaître et respecter les règles pour que chacun puisse travailler à ses occupations sans être dérangé pendant un moment. **Sur ces petits temps dédiés à développer l'autonomie, les enfants ne doivent pas déranger les parents**, les interrompre, venir les voir. Cette règle est primordiale, cela doit être comme **un contrat** avec l'enfant.

Cette règle peut être assouplie par la **possibilité pour un enfant qui a besoin d'aide de signaler sa difficulté mais de manière silencieuse** (objet ou signal symbolique), il saura alors que son parent décidera de venir lorsqu'il pourra se rendre disponible.